



## Manifeste pour la Sauvegarde des Exploitations Agricoles de l'Ariège

### Face à la crise : l'urgence d'une responsabilité collective

La profession agricole de l'Ariège, réunie ce jour face à la gravité de la crise climatique et économique qui frappe nos exploitations, s'accorde sur un constat sans appel : la résilience de notre modèle agricole est à bout de souffle et ce quelles que soient les filières : élevage, grandes-cultures, maraîchage, apiculture, aviculture, arboriculture, viticulture.

Face à cette situation d'urgence vitale, nous, syndicats et organisations professionnelles agricoles de l'Ariège, affirmons qu'aucune structure ne peut se dédouaner de sa responsabilité. Nous appelons à un sursaut de solidarité territoriale et institutionnelle à travers les demandes urgentes suivantes :

#### 1. Solidarité des Coopératives : Sécuriser l'Alimentation Animale

L'urgence absolue est de nourrir les troupeaux. Les coopératives doivent pleinement jouer leur rôle de bouclier logistique et partenarial.

- Mobilisation des volumes : Identifier et chiffrer immédiatement toutes les disponibilités de paille et d'aliments à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Logistique de crise : Mettre en œuvre des solutions d'approvisionnement d'urgence pour acheminer la paille vers les zones les plus impactées.

#### 2. État et Préfecture : Flexibilité Réglementaire et Sécurité Civile

Le bon sens paysan doit primer sur la rigidité administrative. Nous demandons une adaptation immédiate des règles environnementales pour sauver le cheptel.

- Fauche des jachères : Autoriser immédiatement la fauche des jachères pour l'alimentation animale, via des dérogations individuelles réservées exclusivement aux éleveurs.
- Arrêté de sécurité civile : Prendre, si nécessaire, un arrêté préfectoral imposant la fauche pour motif de sécurité civile afin de mobiliser toutes les ressources disponibles. Cette mesure est indispensable pour éliminer les masses de combustibles sur pied et prémunir notre département contre des risques majeurs d'incendies dévastateurs.
- Moratoire PAC et Estives : Gérer avec souplesse le calendrier de déclaration face aux risques de mouvements d'estive perturbés (descentes anticipées ou

#### **Siège Social**

32 avenue du Général de Gaulle  
09000 FOIX

Tél : 05 61 02 14 00

accueil@ariego.chambagri.fr  
[www.ariego.chambagri.fr](http://www.ariego.chambagri.fr)

retardées), et décréter un moratoire immédiat sur tous les contrôles administratifs et de conditionnalité en période de crise.

- Allègement fiscal : Accorder une exonération totale de la TFNB pour l'année en cours.
- Reconnaissance du cas de force majeure : Acter officiellement la reconnaissance de la situation comme un cas de force majeure à l'échelle du territoire pour sécuriser juridiquement les exploitations vis-à-vis de l'ensemble des obligations et cahiers des charges de la PAC.
- Reconnaissance de la Calamité / ISN : Engager sans délai la procédure de reconnaissance du sinistre météo pour activer l'Indemnisation de Solidarité Nationale (ISN, ex-régime des calamités agricoles) afin de compenser les pertes de récolte et celles subies par les éleveurs.

### 3. Banques : Oxygéner les Trésoreries sans Frais

Les exploitations ne doivent pas s'endetter pour survivre à un accident climatique. Les banques doivent actionner des leviers massifs de neutralité financière.

- Mesures d'urgence : Déploiement immédiat de prêts de trésorerie court terme et report automatique des annuités en fin de tableau.
- Zéro reste à charge : Prise en charge intégrale des intérêts et frais financiers par l'État et/ou les établissements bancaires eux-mêmes.

### 4. MSA : Soutien Social Renforcé

Le filet de sécurité social doit être activé au maximum de ses capacités.

- Prise en Charge des Cotisations : Attribution d'une enveloppe financière supplémentaire exceptionnelle dédiée aux Prises en charge Cotisation (PEC) sociales pour les agriculteurs les plus en difficulté et les salariés agricoles et saisonniers.

Notre mot d'ordre : Rompre l'isolement, se signaler

Nous rappelons avec force qu'aucun agriculteur ne doit rester seul face à la crise. Nous engageons collectivement l'ensemble des réseaux à porter un message fort d'alerte et d'entraide.

Nous incitons activement chaque exploitant en difficulté à se signaler. Le dispositif AREA ainsi que le réseau Sentinelle de la MSA sont pleinement mobilisés pour identifier, accompagner et orienter chacun vers les solutions d'urgence.

Nous, co-signataires de ce manifeste, exigeons des réponses immédiates, concrètes et proportionnées à la violence de la crise. C'est l'avenir de notre territoire et de notre souveraineté alimentaire qui se joue aujourd'hui.

#### **Siège Social**

32 avenue du Général de Gaulle  
09000 FOIX

Tél : 05 61 02 14 00

accueil@ariego.chambagri.fr  
[www.ariego.chambagri.fr](http://www.ariego.chambagri.fr)

Au-delà du monde agricole, nous alertons l'ensemble des acteurs du territoire : la consommation massive d'eau qui sera inévitablement mobilisée pour lutter contre la multiplication des incendies aura un impact direct et lourd sur la disponibilité de la ressource pour tous les autres usagers. Anticiper et protéger l'agriculture aujourd'hui, c'est préserver l'intérêt général et la sécurité de tous demain.

Chambre  
d'agriculture



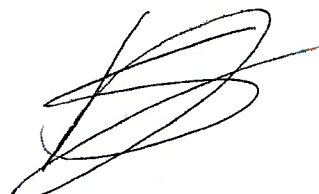
JA 09




FDSEA 09



coordination Rurale 09



**Siège Social**

32 avenue du Général de Gaulle  
09000 FOIX

Tél : 05 61 02 14 00

accueil@ariego.chambagri.fr  
[www.ariego.chambagri.fr](http://www.ariego.chambagri.fr)